

---

# Les élections législatives en Côte d'Ivoire marquent-elles la sortie de crise ?

Christian Bouquet et Irène Kassi-Djodjo

---



## Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/13017>

DOI : 10.4000/echogeo.13017

ISSN : 1963-1197

## Éditeur

Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586)

## Référence électronique

Christian Bouquet et Irène Kassi-Djodjo, « Les élections législatives en Côte d'Ivoire marquent-elles la sortie de crise ? », *EchoGéo* [En ligne], Sur le Vif, mis en ligne le 26 mars 2012, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/13017> ; DOI : 10.4000/echogeo.13017

---

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.



EchoGéo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International

---

# *Les élections législatives en Côte d'Ivoire marquent-elles la sortie de crise ?*

Christian Bouquet et Irène Kassi-Djodjo

---

- 1 Les choses ont changé en Côte d'Ivoire. Alors que les élections présidentielles avaient été reportées à sept reprises depuis 2005, pour finalement avoir lieu avec cinq ans de retard les 30 octobre et 28 novembre 2010, les élections législatives ont été fixées au 11 décembre 2011 et la date a été tenue. Il est vrai qu'une grave crise postélectorale avait suivi le second tour des présidentielles, faisant plus de 3 000 morts en cinq mois de guerre civile larvée ; les Ivoiriens aspiraient donc à une vie politique apaisée.
- 2 Il s'agissait de renouveler les députés qui, élus en décembre 2000 pour cinq ans, étaient encore reconnus (et rémunérés) comme tels après dix ans de mandat. Mieux valait donc faire vite. De telle sorte que l'organisation du scrutin a été l'une des priorités du nouveau pouvoir et, dans l'urgence, un certain nombre d'éléments ont dû être maintenus en l'état. C'est ainsi que la liste électorale, la composition de la CEI (Commission électorale indépendante), et le mode de scrutin n'ont pas été modifiés. En revanche, la carte des circonscriptions a été densifiée, surtout dans les campagnes, ce qui a amplifié la sous-représentation des grandes villes et notamment de la capitale économique, Abidjan.
- 3 L'enjeu de cette consultation n'était pas seulement symbolique. Certes, il fallait réconcilier les Ivoiriens avec la démocratie, quelque peu malmenée entre décembre 2010 et avril 2011. Mais il fallait aussi relancer un mode de fonctionnement politique dépassionné pour reconstruire la cohésion nationale.

## **Avec les mêmes électeurs, mais pour davantage de députés**

- 4 C'est ainsi que la liste électorale qui avait servi lors de la présidentielle n'a pas été révisée. On se souvient qu'elle avait été au cœur de débats passionnés et parfois violents depuis les élections municipales de 2001, où le parti de Laurent Gbagbo (le FPI, Front populaire

ivoirien) avait suspecté qu'un « vote étranger » était à l'origine de la victoire du parti d'Allassane Ouattara (le RDR, Rassemblement des Républicains). Depuis, à grands renforts d'accords (et de crédits<sup>1</sup>) internationaux, un nouvel enrôlement avait fini par aboutir à l'élaboration d'une liste admise par tous mais étrangement « courte » : 5 700 000 électeurs, soit à peine 200 000 de plus que lors de la présidentielle de 2000<sup>2</sup>.

- 5 Pourtant, le calcul reposant sur les projections du recensement de 1998 a toujours été simple : sachant qu'il y a environ 20 millions d'habitants en 2010 en Côte d'Ivoire, dont 5 millions d'étrangers, et que 50 % de la population a moins de 18 ans, on doit trouver 7,5 millions d'Ivoiriens âgés de plus de 18 ans. Mais, pour l'heure, une révision de l'enrôlement ne pourra pas avoir lieu avant la réalisation d'un nouveau recensement.
- 6 La composition de la CEI (Commission électorale indépendante), mise en cause par le FPI en raison de sa partialité supposée<sup>3</sup>, a été très légèrement modifiée par l'ajout d'un vice-président issu de la mouvance favorable à l'ex-chef de l'Etat Laurent Gbagbo. En outre, et conformément à l'accord de Pretoria (2005), les Nations unies sont toujours en charge de la certification finale des résultats.
- 7 Le mode de scrutin n'a pas été modifié. Le scrutin majoritaire à un tour a été conservé : il permet au candidat arrivé en tête, même avec 15 % des suffrages, d'être élu. Il en est de même des listes qui, dans certaines grosses communes, comportent plusieurs sièges (6 à Abobo ou Yopougon).
- 8 En revanche, les circonscriptions électorales ont été redécoupées, selon des critères qui ne manquent pas d'interpeller le géographe. En effet, pour « tenir compte de l'évolution démographique », le ministère de l'Intérieur est passé de 174 à 205 circonscriptions, et de 225 à 255 sièges de députés. La clé de calcul utilisée ne manque pas d'originalité, puisqu'il a été tenu compte pour 55 % de la population (donc de la démographie), pour 25 % de la superficie (donc de la densité) et pour 20 % du nombre de localités (donc de la dispersion des électeurs). Cette méthode a été choisie en arguant du fait que le député d'un gros quartier d'Abidjan peut voir des milliers d'électeurs en parcourant 500 mètres à pied, alors qu'un député d'une zone rurale peu peuplée doit couvrir des dizaines de kilomètres en véhicule 4x4 pour n'en voir que quelques dizaines.
- 9 Moyennant quoi, si la moyenne nationale est de 22 453 électeurs pour un député, elle varie de 106 834 à Cocody (quartier d'Abidjan) à 2 207 à Gbeleban (dans la région septentrionale du Denguele). On remarque également que sur les 30 nouveaux sièges, 21 ont été créés dans le nord du pays. En se référant à la carte de la représentation géographique des nouveaux élus, il apparaît que le territoire ivoirien a été recomposé lors du Conseil des ministres du 28 septembre 2011 : les 95 départements ont été regroupés en 30 régions (+ 2 districts) qui justifieront les prochaines élections régionales en lieu et place des départementales. Au-dessus, ont été créés 14 districts (dont 2 autonomes, à Abidjan et Yamoussoukro), qui seront les véritables pôles décentralisés du développement régional, avec à leur tête des préfets<sup>4</sup>. Là encore, le géographe aura matière à analyse...

## Inclusives ou non inclusives ?

- 10 Dans le nouveau jargon du processus démocratique africain, un nouveau concept fait florès : la notion d'« inclusivité ». Chacun s'en gargarise, sans trop savoir de quoi il retourne. La Côte d'Ivoire n'a pas échappé au débat.

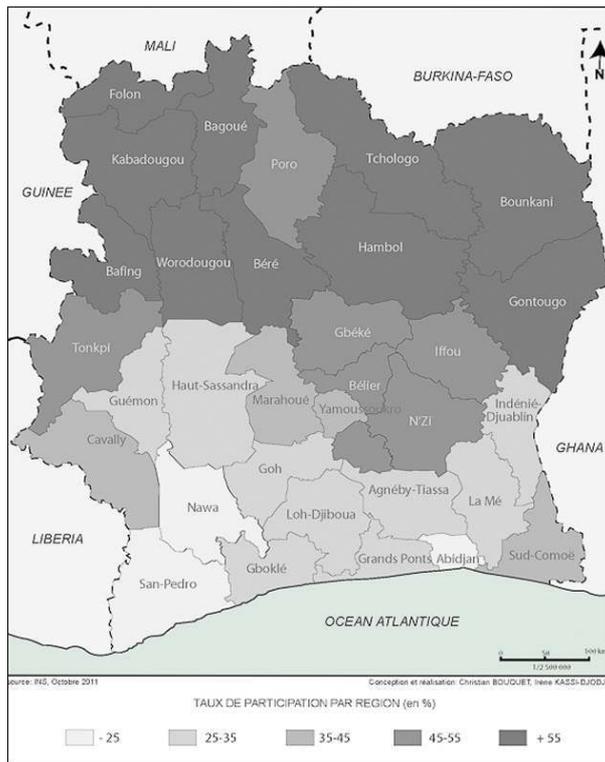
- 11 En effet, la bataille pour les législatives avait démarré bien avant l'ouverture officielle de la campagne électorale, car le FPI avait conditionné sa participation à l'élargissement de son leader Laurent Gbagbo (en résidence surveillée à Korhogo) et de ses cadres, pour la plupart emprisonnés et en attente de jugement. Le transfèrement de l'ex-chef de l'État à La Haye<sup>5</sup> le 28 novembre a achevé de crispier les positions, et le FPI a demandé à ses candidats, à ses électeurs et à ses alliés de boycotter le scrutin. Cette position rigide est étonnante, notamment quand un calcul élémentaire basé sur les résultats au premier tour de la présidentielle laissait espérer plusieurs dizaines de députés aux partisans de Laurent Gbagbo.
- 12 Mais, depuis la crise postélectorale, le FPI est entraîné dans une spirale négative. Suspendu fin mars 2011 de l'Internationale socialiste, il a perdu la légitimité de son socle idéologique, notamment aux yeux de l'étranger. Par ailleurs, l'un de ses principaux ténors, l'ex-président de l'Assemblée nationale Mamadou Koulibaly, est allé fonder un nouveau parti de l'autre côté de l'échiquier politique – puisqu'il se déclare ouvertement ultralibéral – le LIDER (Liberté et Démocratie pour la République). Enfin, n'étant plus aux commandes de l'État et ayant vu les avoires de certains de ses leaders gelés, le FPI manque d'argent...
- 13 Malgré plusieurs interventions du président Ouattara lui-même, qui rappela à cette occasion que son propre parti avait commis une lourde erreur en boycottant le même scrutin en 2000, le FPI est resté sur sa position. Les élections législatives seraient donc « non inclusives », mais du seul fait du refus du parti de l'ancien chef de l'État, et non pas d'une « exclusion » arbitraire.
- 14 Dans un contexte de scrutin majoritaire à un tour, le boycott du FPI a facilité l'implosion de l'alliance RHPD (le RDR d'Alassane Ouattara et le PDCI, Parti démocratique de Côte d'Ivoire, de Konan Bédié), dont la discipline de vote avait permis l'élection du premier nommé au second tour de la présidentielle de novembre 2010. Sans adversaire représentant l'opposition, chacun a donc pu « compétir » pour son propre compte et mesurer sa force. C'est ainsi que, sur les 1 160 candidats enregistrés par la CEI pour se disputer les 178 circonscriptions à siège unique et les 27 circonscriptions à sièges multiples, on comptait 231 RDR, 227 PDCI, et 498 « indépendants » s'affichant sous les couleurs de 34 formations révélant souvent des dissidences au sein des principaux partis.
- 15 La campagne électorale, très brève (sept jours), s'est déroulée sans grande fièvre, et pratiquement sans incidents, si ce n'est quelques actes isolés ayant causé la mort de cinq personnes, dont un candidat. Le scrutin lui-même a été plutôt marqué par une certaine désaffection que par les tensions que l'on pouvait craindre, à peine huit mois après la fin des violences ayant suivi les élections présidentielles. Tous les observateurs internationaux ont indiqué que les opérations de vote du 11 décembre avaient eu lieu dans le calme et sans irrégularités patentées.

## Des résultats sans surprises

- 16 L'un des enjeux de ces élections législatives était évidemment la participation, car les élections présidentielles avaient attiré plus de 80 % des électeurs à chacun des deux tours. De fait, l'abstention lors de ces législatives a été forte, et le taux de participation national n'a été que de 36,56 %. Il était de 31,5 % lors des précédentes législatives (décembre 2000). Le boycott du FPI a donc été bien suivi, mais un certain nombre d'électeurs des deux

autres partis sont également restés chez eux, soit parce qu'ils n'étaient pas totalement sûrs des conditions de sécurité, soit parce que l'enjeu du scrutin était faible du fait que les résultats étaient quasiment acquis.

Illustration 1 – Côte d'Ivoire : taux de participation aux élections législatives 2011



Source : INS, octobre 2011 ; conception et réalisation : Christian Bouquet, Irène Kassi-Djodjo.

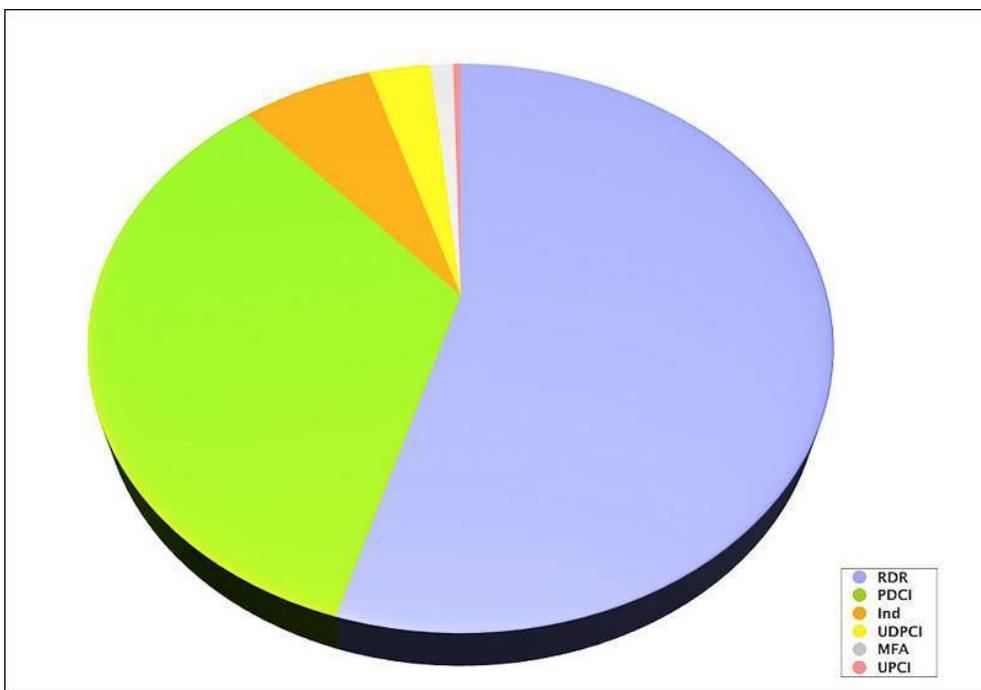
- 17 C'est à Abidjan, considéré comme un fief de l'ancien chef de l'État (qui avait obtenu 51 % des suffrages au second tour de la présidentielle) que l'abstention a été la plus forte (22,6 % de votants, sur 1 530 000 électeurs, soit un quart de l'électorat total de Côte d'Ivoire). Plus généralement, les régions du sud affichent une participation inférieure à la moyenne nationale. Au contraire, plusieurs régions du nord se signalent par une participation supérieure à 60 %.
- 18 Sans grande surprise, le RDR a raflé la mise au soir du 14 décembre 2011 avec 127 députés. Le PDCI n'a guère profité du boycott du FPI et devait se contenter de 77 sièges (contre 98 lors de la précédente législature de 2000, boycottée alors par le RDR...). Les autres alliés du RHDP en remportaient 10 (UDPCI, Union pour la Démocratie et la Paix, et MFA, Mouvement des Forces d'Avenir).
- 19 Les « indépendants » obtenaient 35 sièges, mais parmi les nouveaux élus figuraient des dissidents du RDR ou du PDCI, notamment des jeunes qui n'avaient pas obtenu l'investiture officielle et avaient malgré tout fait campagne. 18 d'entre eux sont revenus au bercail après leur victoire. A l'issue des législatives partielles organisées le 26 février pour solder les 52 cas de contentieux, la composition de la nouvelle Assemblée nationale s'établissait ainsi :

138 RDR

86 PDCI
17 indépendants
8 UDPCI
3 MFA
1 UPCI

- 20 Quant au LIDER de Mamadou Koulibaly, il n'a pas fait la percée qu'on pouvait imaginer, son leader n'obtenant que 2 % dans sa circonscription de Koumassi (quartier d'Abidjan).

Graphique 1 – Côte d'Ivoire : répartition des sièges aux élections législatives 2011



- 21 La cartesuivante illustre la nouvelle emprise territoriale des partis ayant participé au scrutin, et fait probablement regretter au FPI de l'avoir boycotté, car plusieurs dizaines de sièges leur ont échappé. Même si le PDCI semble avoir élargi son assise géographique par rapport au premier tour de la présidentielle, le RDR affiche la progression la plus nette sur le terrain favorable à Gbagbo.

Illustration 2 – Côte d'Ivoire : résultats des élections législatives 2011



Les régions Agnèby-Tiassa, Gontougo, Grands Ponts, N'Zi, San-Pedro, Yamoussoukro affichent le même nombre de députés sous deux étiquettes différentes. On a retenu le nombre de voix obtenues par chaque parti pour indiquer celui qui est majoritaire dans la région concernée.

Source : INS, octobre 2011 ; conception et réalisation : Christian Bouquet, Irène Kassi-Djodjo.

- 22 Mais qui a vraiment gagné ? Malgré son succès comptable, le RDR va devoir redoubler d'exemplarité à la fois pour résister aux sirènes de l'hégémonisme et pour ne pas oublier qu'il subsiste une opposition, certes cantonnée à l'espace extra-parlementaire du fait du boycott, mais encore très attachée à l'ex-chef de l'État. De son côté, le RHDP pourrait voler en éclats si le pouvoir n'accorde pas au PDCI la place qu'il est en droit d'attendre. S'il est vrai que le président Alassane Ouattara a effectivement confié la Primature à Jeannot Ahoussou Kouadio (membre du PDCI), comme il s'y était engagé pendant la campagne, et suscité l'élection du Premier ministre sortant Guillaume Soro à la présidence de l'Assemblée nationale, il faudra attendre quelques mois pour vérifier que l'alliance est capable de gouverner unie.
- 23 Il est néanmoins apparu un élément positif à l'occasion de cette consultation : le recul de l'ethno-régionalisme électoral. En effet, en raison de l'absence de candidats FPI dans les fiefs favorables à Laurent Gbagbo, notamment dans le centre ouest du pays, les autres partis ont fait émerger des hommes et des femmes qui font mentir la théorie du vote ethnique. Contrairement à ce que certains analystes ont prétendu, l'élection de nombreux députés RDR en pays *bété* et *guéré* ne signifie pas une « descente des nordistes » mais l'existence sur place, souvent à l'intérieur même des groupes ethniques locaux, d'Ivoiriens qui font prévaloir l'étiquette politique par rapport au vote identitaire. Cette tendance est encore timide, mais elle confirme les infléchissements dans ce sens déjà repérés dans les jeunes générations.

## Conclusion

- 24 A l'issue de cet événement électoral, les observateurs ont souhaité savoir si la réconciliation nationale avait progressé, pensant qu'il suffisait de repasser calmement par les urnes pour effacer les tragiques événements consécutifs à l'élection présidentielle. Naturellement, le constat ne peut qu'être relativisé, dans la mesure où, d'une part, le FPI n'a pas voulu participer et où, d'autre part, la véritable fracture réside davantage dans la mémoire des violences que dans le processus électoral.
- 25 La réconciliation prendra du temps. Elle sera, peut-être, facilitée par la Commission *ad hoc*<sup>6</sup>, mais plus sûrement par la réussite des chantiers que le nouveau régime doit impérativement mettre en route sans tarder, et dont la mise en œuvre et le succès dépendent en grande partie de la dynamique parlementaire : la remise au pas de l'armée, la loi foncière, la relance de l'économie (et de son volet social) et, surtout, le traitement égalitaire face à la Cour pénale internationale de tous ceux qui doivent lui rendre des comptes.
- 26 La nouvelle Assemblée nationale aura un rôle important à jouer. Il faut espérer que sa tonalité presque monocolore sera davantage une force qu'une faiblesse.
- 

## BIBLIOGRAPHIE

Akindes F., 2011. *Côte d'Ivoire. La réinvention de soi dans la violence*. CODESRIA, 256 p.

Banegas R., 2010. La politique du Gbonhi. Mobilisations politiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte d'Ivoire. *Genèses*, n° 8, p. 25-44.

Bouquet C., 2011. *Côte d'Ivoire. Le désespoir de Kourouma*. A. Colin, 336 p., et se référer aux cartes en couleur en accès libre sur <http://www.armand-colin.com/livre/397447/cote-d-ivoire.php>

Bouquet C., 2011. Côte d'Ivoire : une succession manquée. *La Documentation Française*, février 2011, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/cote-divoire/bouquet.shtml>

Bouquet C., 2011. Les leçons de la crise ivoirienne. *Géopolitique Africaine*, n° 40, <http://www.geopolitique-africaine.com/les-lecons-de-la-crise-ivoirienne>

Dozon J.-P., 2011. *Les clefs de la crise ivoirienne*. Karthala, 140 p.

Hofnung T., 2011. *La crise ivoirienne. De Félix Houphouët-Boigny à la chute de Laurent Gbagbo*. La Découverte, 191 p.

Miran M., 2011. Au-delà du silence et de la fureur. Duékoué (ouest ivoirien : rencontres interreligieuses au "carrefour de la haine". *Politique africaine*, 123, octobre, p. 95-115.

## NOTES

1. L'opération, conduite par la SAGEM, avait duré près de trois ans et coûté plus de 300 millions d'euros, soit près de 60 dollars par électeur...
  2. L'augmentation du nombre d'inscrits a été très inégale : + 37% à Abidjan, contre + 2% dans le reste du pays.
  3. Cette commission avait été constituée à partir des « équilibres politiques » actés lors de l'accord de Marcoussis (janvier 2003). Les ex-rebelles apparaissaient donc surreprésentés. Mais, lorsque leur leader Guillaume Soro est devenu le Premier ministre de Laurent Gbagbo en 2007, la balance a été quelque peu brouillée...
  4. Le Conseil des ministres du 7 mars 2012 a également supprimé 1126 communes (sur 1323). La démocratie territoriale ne concernera donc plus que les 30 régions et les 197 communes restantes, essentiellement urbaines.
  5. Laurent Gbagbo est sous le coup de plusieurs chefs d'accusation, dont celui de crimes contre l'humanité (« coauteur indirect » de meurtres, viols, actes inhumains et persécutions commis par ses forces entre le 16 décembre 2010 et le 12 avril 2011).
  6. La Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation, présidée par Charles Konan Banny, semble avoir compris que le temps serait son meilleur allié. Elle brille donc par son immobilisme
- 

## RÉSUMÉS

En organisant des élections législatives à peine huit mois après la fin de la violente crise post-électorale qui a failli la faire basculer dans la guerre civile, la Côte d'Ivoire a pris le risque de raviver les animosités. Il semble que les électeurs, lassés des troubles et des violences, ne se sont pas passionnés pour ce nouveau scrutin, *a fortiori* privé de la participation du parti de l'ancien chef de l'État, qui a choisi le boycott. La participation a donc été faible (36,5 %).

Déjà vainqueurs de l'élection présidentielle, le RDR d'Alassane Ouattara (138), le PDCI de Konan Bédié (86) et leurs alliés comptent désormais 232 députés sur 255. Le président ne devrait pas nourrir d'inquiétude pour les années à venir, sauf si cette écrasante majorité devait tourner au parti unique.

As general elections were organised just eight months after the end of the violent post-election crisis that almost led to a civil war in the country, Ivory Coast risked reviving hostilities. Apparently voters got tired of unrest and violence and this new election did not fascinate the people of the Ivory Coast, especially since the previous head of state's party chose not to take part in the vote. At the end there was a low turnout at the polls (36.5%).

Since they already won the presidential election, Alassane Ouattara's party, the RDR (138), Konan Bédié's party, the PDCI (86), and their allies can now reckon with 232 out of 255 members of the Parliament. The President should not be worried in the next few years, unless this overwhelming majority should turn into a one-party system.

## INDEX

**Keywords** : democracy, general elections, Ivory Coast, Western Africa

**Mots-clés** : Afrique de l'Ouest, Côte d'Ivoire, démocratie, élections législatives

## AUTEURS

### CHRISTIAN BOUQUET

Christian Bouquet est Professeur de géographie politique à l'Université Bordeaux 3 et membre de l'UMR-LAM (Les Afriques dans le Monde). christian.bouquet@u-bordeaux3.fr

### IRÈNE KASSI-DJODJO

Irène Kassi-Djodjo est Maître-assistante de géographie à l' Institut de Géographie tropicale, Université de Cocody (Abidjan). irenekassi@yahoo.fr